façon à ce que tous les intérêts soient sauvegardés, en même temps que la commodité du public assurée.

Le tirage de l'emprunt de 1903

217 obligations remboursables à 500 francs

Il a été procédé lundi à dix heures du matin à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Jules Brassart, adjoint, au maire, assisté de MM. Willaeys et Barbieux, conseillers municipaux, Duval, fondé de pouvoirs, de M. le Receveur municipal, et Liagre, chef du service de la comptabilité au 20e tirage d'obligations de l'emprunt contracté en 1903, pour travaux d'utilité publique et conversion d'emprunt.

Les 217 numéros qui ont été extraits de la roue seront remboursables à 500 francs à dater du 15 juillet 1913.

En voici la liste :

1re série : 1731 1712 176 1686 746 1660 1666
2785 190 644 647 640 1293 1357 1971 248 1310
202 1146 1837 477 945 1668 1722 1025 65 1878
1888 166 961 140 1697 1721 977 1707 1050 546
838 949 1492 1507 1067 1093 272 288 1544 1980
694 1059

2e série : 4732 6804 3678 10007 12948 7021 2350
6948 13327 5016 6597 4342 9474 14149 14616
7729 14063 3052 4577 2146 4921 2564 13022
15385 14476 10093 9485 9654 4399 13633 14420
12914 2628 5601 11071 11024 10890 7612 6088
8929 4511 8300 9215 3837 4911 8350 9443
10943 4705 8942 13340 10935 9460 6123 13246
6676 8009 5342 12860 12004 10705 13515 9460
12637 5940 4805 6504 10546 9761 2239 12107
14045 14286 12497 6642 10821 9494 3820 13036
10660 10078 8949 3645 11563 8719 10429 10309
6386 10616 4522 10216 3832 2442 7750 4609
6776 4413 3920 7603 4613 7518 5865 11183
10894 12493 2104 6947 10623 9636 11709 6097
7986 10676 7220 7143 7549 7084 8535 6600
5309 8532 9746 9710 3258 9663 4480 13168
10930 8727 7621 13264 9544 10138 14309 3783
7369 6714 13882 4753 13348 5512 9066 7760
12952 12740 13203 3048 12646 9747 12376 2695
4610 3173 6595 13590 13923 14197 7441 10167
13163 13786 12690 5464 10241 12452 13381 4577

Les Funérailles de M. Augustin Masquilier

Chef de bataillon honoraire des Pompiers de Tourcoing

C'est hier lundi à dix heures du matin qu'ont été célébrées en l'église Saint-Christophe, au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique les funérailles solennelles du regretté M. Augustin Masquilier, ancien entrepreneur, ancien conseiller municipal, chef de bataillon honoraire des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing, président d'honneur du Syndicat général des entrepreneurs de Tourcoing et de ses cantons, décoré de la Croix Civique de 1re classe.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire rue Chanzy, 30, par M. le chanoine Leclercq, doyen-curé de la paroisse, entouré d'un nombreux clergé. C'est au milieu d'une foule compacte de curieux que le convoi funèbre s'est mis en marche vers l'église. Sur le cercueil, qui était recouvert d'une magnifique croix en fleurs naturelles, avait été déposé l'uniforme du commandant défunt. Le char funèbre était précédé des tambours et clairons des pompiers et de plusieurs délégations avec des couronnes. On remarquait celles offertes par les ouvriers et employés de MM. Masquilier, de Tourcoing et de Mouscron, des sapeurs-pompiers de Tourcoing, du Syndicat général des entrepreneurs de Tourcoing et des environs, des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Deux pompiers vétérans, anciens frères d'armes du regretté officier portaient, l'un les décorations, l'autre le casque et l'épée.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Honoré, comptable de la maison Masquilier, le lieutenant Debruyn, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Tourcoing, Macq et Pardœn, capitaines honoraires de Roubaix, J.-B. Mailliard, architecte, Paul Sion, vice-président du Cercle Commercial, Chantry, président du Syndicat général des entrepreneurs et Vernette, ami personnel. De chaque côté du corbillard des pompiers en armes sous les ordres du lieutant Flament formaient l'escorte d'honneur.

Derrière la dépouille mortelle suivaient les délégations d'officiers de pompiers, les employés et ouvriers de la maison Masquilier, les entrepreneurs, la Section des Sauveteurs du Nord avec son drapeau, le Cercle des officiers, puis la famille.

Le deuil était conduit par MM. le R. P. Rédemporiste Joseph Masquilier, Augustin Masquilier, Henri Masquilier et Jean Masquilier, les quatre fils qu'accompagnaient MM. le Supérieur Garénaux, des Rédemptoristes de Mouscron, l'abbé Leleu, supérieur du Collège, Varasse, aumônier de l'Immaculée-Conception et l'abbé Descamps, de Saint-Christophe.

Parmi la nombreuse assistance qui suivait le cortège on remarquait MM. Emile Barrois, conseiller général; Louis Sion, conseiller d'arrondissement; le docteur Leduc, Jules Brassard, Lodois Honoré, adjoints au maire de la ville de Tourcoing; le député Goethals, de Mouscron; Druez, commandant honoraire des sapeurs-pompiers de Lille; Paul Romet, président de la Fédération régionale du Nord des entrepreneurs; Louis Bouche et Jules Heuts, conseillers municipaux; Paul Tiberghien-Toulemonde, président du Tribunal de commerce; Me Joseph Leroux et Dumortier, avocats; Jules Joire et Charles Flipo, membres de la Chambre de Commerce; Ghesquière, notaire; le chanoine Descamps, de Lille; Charles Phalempin, maire de Neuville-en-Ferrain; Bataille et Montaigne, ancien maire et ancien adjoint de Mouvaux; Guichard et Anthès, commissaires de police; Charles Wattinne, archiviste communal; Debrue, greffier du Tribunal de commerce; le capitaine Georges Malice et le lieutenant Camille Brouck, de Croix; le capitaine Vanoverschelde et le lieutenant Destailleurs, d'Halluin; le lieutenant honoraire Delannoy, de Roubaix; le commandant Galant, de Wervicq Belgique); le lieutenant Ghesquière et le sous-lieutenant Olivier, de Bousbecque; le sous-lieutenant Lampe, de Lille; le lieutenant Houzet, de Roncq; le sous-lieutenant Lepoutre, de Roncq et le lieutenant Blommé, de Neuville. Il y avait aussi une délégation de la gendarmerie.

M. Georges Thoyer, directeur honoraire de la Banque de France, s'était fait excuser, ainsi que plusieurs autres personnalités.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine Leclercq.

Après la cérémonie religieuse le cortège s'est reformé dans le même ordre pour se diriger vers le cimetière du centre, rue Fin-de-la-Guerre, où l'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille.

Sur la tombe, cinq discours ont été prononcés par MM. J.-B. Mailliard au nom des architectes, le lieutenant des pompiers Debruyn, Chantry au nom du Syndicat des entrepreneurs, Honoré, au nom du personnel de la maison Masquilier et Baert-Vienne, au nom de la section des sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui tous ont fait, en termes émus, l'éloge du regretté défunt.

La cérémonie a pris fin à midi et demi.

LA FÊTE DE M. L'ABBÉ LELEU, SUPÉRIEUR DU COLLÈGE. — Les cours et les jardins du Collège étaient tout remplis hier soir, de la plus joyeuse animation. Une fête de gymnastique et une fête de charité organisées à l'occasion de M. l'abbé Leleu, supérieur, y avaient en effet réuni élèves et parents.

A quatre heures, les élèves présentèrent leurs souhaits et chantèrent une cantate accompagnés par la fanfare du Collège.

A cinq heures, la fête de gymnastique fut présidée par M. le colonel de Fontanges, entouré de nombreux officiers, sous la souple direction de M. Catteau; les élèves exécutèrent plusieurs mouvements d'ensemble, des exercices de boxe, de barre-fixe, et les applaudissements ne manquèrent pas aux jeunes gymnastes.

Une bande amusante de petits clowns fit aussi des exercices d'acrobatie, que n'auraient pas mieux exécuté des professionnels entraînés.

Le colonel Fontanges adressa une vibrante allocution à tous ces jeunes, qui l'applaudirent longuement.

Après cette fête, les élèves et leurs parents se répandirent dans les diverses attractions organisées au profit des pauvres. Le kursaal, les concours de grenouilles et de chiens ratiers obtinrent un très vif succès.

Aujourd'hui, la fête se continue par un banquet et de nouveaux concours.

LA RÉUNION TRIMESTRIELLE DE LA LIGUE PATRIOTIQUE des FRANÇAISES. — Dimanche prochain, 22 juin, à 4 heures, dans la grande salle de la Brasserie des Familles, rue de Tournai, se tiendra l'assemblée générale trimestrielle de la Ligue Patriotique des Françaises.

Cette réunion n'est pas réservée aux ligueuses seules. Tous les membres de leur famille y sont également invités.

C'est que le sujet traité concerne toute la famille. M. Georges Pécoul, de Paris, directeur de « La Pensée Catholique », le conférencier, parlera, en effet, de « La famille devant la loi de trois ans », sujet qui est bien du ressort d'une ligue patriotique.

La partie récréative de la réunion, sera assurée par des jeunes filles, anciennes élèves des pensionnats de la région, qui interpréteront le beau drame d'Henri de Bornier, « La Fille de Roland ».

LA LOI SUR LE REPOS HEBDOMADAIRE. — Le Maire de la Ville de Tourcoing porte à la connaissance des syndicats intéressés que, conformément aux instructions de M. le Préfet du Nord, une enquête est ouverte sur une demande de dérogation présentée par M. Cyrille Vandenbroucke, coiffeur, 12, rue du Tilleul, en cette ville, par application de l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 13 juillet 1906.

Cette demande est déposée à l'Institut Social, annexe de la Mairie, où elle sera communiquée pendant un mois au plus, auxdits syndicats qui devront, après leur avis, faire connaître à quel titre ils sont intéressés à l'enquête.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE AU BLANC-SEAU. — Dans la soirée de dimanche, vers six heures et demie, une jeune femme, Mme Fournier, née Hélène Desprez, âgée de 32 ans, domiciliée à Croix, rue de l'Amiral-Courbet, s'est jetée dans le canal de Roubaix, près de la passerelle du Blanc-Seau. Un passant qui avait été témoin de cette tentative de suicide, se porta au secours de la désespérée et parvint à la ramener sur la berge avec l'aide d'un jeune homme, M. Maurice Weymel, âgé de 21 ans, demeurant rue Claude-Bernard, 23. Le sauveteur a refusé de faire connaître son nom.

La désespérée, qui avait perdu connaissance, a reçu les soins de M. le docteur Tiberghien. Elle a été reconduite à son domicile. On croit que la malheureuse, qui est malade, a agi dans un accès de fièvre.

AVIS! Acheter l'excellent beurre d'Avesnes à la **Fromagerie, 71, rue de Tournai,** évite la peine de chercher ailleurs pour trouver mieux. Ce beurre de table n'est vendu que **1.50 la livre... Spécialité de beurre pour la conserve à 3.00 le kilog.** 56175d

UN AÉRONAUTE SOUS UNE AUTOMOBILE. — M. Palmyr Duhem, l'aéronaute tourquennois bien connu, revenait de Roubaix, lundi vers quatre heures de l'après-midi sur le car A. Arrivé derrière le nouvel Hippodrome, où la ligne électrique fait la courbe pour gagner la Grand'Place, M. Duhem voulut descendre du tramway. Au même moment arrivait dans le même sens, l'automobile de M. le docteur Beulque, conduite par le praticien lui-même. Tamponné par derrière, l'aéronaute roula sous l'automobile, dont une des roues lui passa sur le corps. M. Duhem avait reçu de nombreuses contusions aux jambes et une plaie à la joue gauche. Néanmoins, il put se relever peu de temps après. M. le docteur Beulque l'a reconduit à son domicile, rue du Haze sur son automobile. Cet accident n'aura pas, croit-on, de suites graves.

UNE MÈRE DE HUIT SOLDATS A MOUVAUX

Mme veuve Millescamps, dont nous reproduisons la photographie, entourée de ses huit garçons vivants, est une noble et sympathique figure mouvalloise. Universellement connue et estimée, cette femme courageuse a toujours suscité l'admiration de ses concitoyens.

Née en 1842, à Mouvaux, Stéphanie Luten épousa, en 1869, M. Delphin Millescamps.

(Photo Planque, Roubaix.)

Mme Ve MILLESCAMPS ENTOURÉE DE SES HUIT GARÇONS

De ce mariage naquirent 14 enfants, 11 garçons et 3 filles. M. Millescamps était tisserand et sa femme travaillait au « jacquard ». Elle avait déjà six enfants que journellement elle s'astreignait encore au métier, non sans avoir vaqué aux multiples soins du ménage. Autour de ses 14 enfants, cette mère admirable dépensa ses forces et son dévouement sans compter.

Ils étaient grands pour la plupart, quand le 23 février 1883, l'aîné s'engageait pour 5 ans. Depuis, avec une interruption de deux années, Mme Millescamps eut pendant près de vingt ans un fils sous les drapeaux.

Huit de ses enfants, en effet, furent soldats. Deux, à l'exemple de l'aîné, s'engagèrent chacun pour 4 ans et les autres accomplirent de un à trois ans de service.

Quand on lui parle de ses fils soldats, cette héroïque française a les larmes aux yeux, de joie et de fierté.

« J'ai eu beaucoup de misère, nous dit-elle, dans sa franche simplicité; mais c'était pour mes enfants. Mon plaisir, c'est mes enfants ». Aussi la vie ne lui est-elle agréable qu'autant qu'elle la passe au milieu d'eux.

Agée de 71 ans, Mme Millescamps doit encore travailler pour vivre, ses enfants étant tous ouvriers et chargés de famille. Toujours courageuse, elle travaille sans se plaindre. Mais cette Française, qui a donné huit de ses enfants et vingt années de leur vie à la défense de la patrie, n'a-t-elle pas quelque droit à sa reconnaissance?

La natalité en France décroît dans une mesure effrayante. Nos courageuses populations du Nord sont elles-mêmes atteintes par le fléau. Comme conséquence, la défense nationale est moins puissante, moins assurée. Cette infériorité numérique est une des raisons qui légitiment l'augmentation de la durée du service militaire. Aussi, il est bon d'évoquer de si nobles et si beaux exemples pour fortifier les courages et susciter les dévouements.

BEUQUE, dentiste, 14, r. du Calvaire, le mardi à Comines, café de la Concorde. 32063

ILS BRISAIENT LES RÉVERBERES. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, le brigadier Leveugle et les agents Beny et Fourré, faisaient une tournée en bicyclette dans la rue de Roncq, quand ils surprirent deux individus qui s'amusaient à briser les glaces des réverbères avec des briques. Les agents s'élancèrent à leur poursuite et furent assez heureux de les rattraper à l'extrémité du territoire. Conduits devant M. Lenfant, commissaire de police de permanence, ils ont déclaré se nommer Jules Lava, 20 ans, peintre, demeurant à Roncq, rue de Lille, et Florent Mispelaere, 22 ans, demeurant à Roncq, également, rue de la République. Ils seront poursuivis pour dégradation de propriétés communales.

UN COCHER QUI A le GESTE PROMPT. — Un cocher, M. J. Vandermersch, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir porté un coup de poing sur l'œil de M. J.-B. Loridan, wattman à la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, demeurant rue Cadeau, 95.

Celui-ci conduisait un car de la place de Tourcoing au dépôt de l'Union, quand arrivé place des Halles, devant le magasin de quincaillerie de MM. Six, J. Vandermersch alla se jeter avec sa voiture sur le tramway. Au cours de cette collision, il y eut de part et d'autre, des dégâts matériels. Le wattman ayant reproché à Vandermersch son état d'ivresse, celui-ci lui lança un magistral coup de poing.

MARCQ-EN-BARŒUL

La Fête de Lourdes du 29 juin

Nous avons déjà annoncé que Marcq-en-Barœul avait été choisie pour être cette année, le siège de la grande fête d'été diocésaine des pèlerins de Lourdes.

Le Nord, on le sait, envoie chaque année, de nombreux trains aux grottes de Massabielle et c'est par milliers que se comptent les pèlerins.

Aussi quand tous se réunissent dans une ville de la région, ils forment une véritable foule et la manifestation de leur foi et de leur piété est toujours fort impressionnante.

Marcq-en-Barœul verra cette foule le 29 juin prochain. La fête prend déjà, en effet, des proportions grandioses et de toutes parts on y accourera.

Le cortège-procession, qui est organisé cette fois par les brancardiers et infirmières du train bleu, comprendra plus de 60 groupes, dont plusieurs auront jusqu'à 50 figurants

L'idée générale du cortège est de présenter le regard de la Vierge sur le diocèse, sur la contrée et sur la France.

Le cortège sortira après les vêpres de trois heures, par les rues de Menin et de Lille; il se rendra à la propriété de M. Bériot, où sera donnée la bénédiction du Saint-Sacrement.

En dehors de ce cortège, qui promet d'être splendide, la journée comprendra, le matin, une grand'messe solennelle à dix heures, une assemblée générale et un banquet.

Des tramways supplémentaires ont déjà été obtenus de la Compagnie de Lille. Des démarches sont faites pour en obtenir de la Compagnie Mongy.

MOUVAUX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un briquetier au service de M. Planquart, Léopold Vervacke, 27 ans, rue du Congo, 97, s'est piqué au pied droit avec un éclat de bois. Dix jours de repos. Docteur Butruille. — Aux établissements de MM. Lorthiois frères, Alfred Loridan, 48 ans, homme de peine, demeurant à Tourcoing, rue de la Cloche, 17, est tombé du haut de son camion. Il s'est fait une fracture au pouce droit. Vingt jours de repos. Docteur Vermesch. — Un charretier au service de M. Hollemaert, marchand de bois, Julien Vandenbossche, 26 ans, rue de Lille, à Mouvaux, s'est fait une déchirure musculaire au bras droit en aidant à soulever un arbre. Douze jours de repos. Docteur Delodalle.

Le SUCRE BEGHIN
se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière
1408

LILLE

CAMBRIOLEUR PRIS EN FLAGRANT DÉLIT. — M. Fernand Buy, patron de la bélandre « Philanthrope », amarrée au quai de l'avenue de Dunkerque, a surpris le nommé Pierre Hansens, 20 ans, au moment où il fracturait un meuble dans la cale qui lui sert d'habitation. Le malfaiteur a été remis entre les mains de la police.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— *Sacré-Cœur.* — Mercredi 18 juin, ouverture du Triduum Préparatoire à la fête de l'Adoration; le soir, salut à 8 h. avec sermon. Demain mercredi, à 8 h. 1/2, aura lieu le pèlerinage de la paroisse Sainte-Elisabeth et des écoles, à 9 h. le pèlerinage de la paroisse Saint-Antoine et des écoles.

Mgr Charost à Tourcoing

Mgr Charost a continué lundi sa tournée de confirmation à Tourcoing. Le matin à 7 h. il a célébré la messe à Saint-Christophe pour les instituteurs et institutrices des écoles libres de la ville qui se pressaient dans l'église.

Après la messe, Mgr Charost leur a adressé une allocution les félicitant de leur dévouement.

A huit heures, à l'église du Sacré-Cœur, Sa Grandeur a confirmé 226 enfants, filles et garçons appartenant aux paroisses du Sacré-Cœur, Saint-Eloi et Sacré-Cœur (Mouvaux). Après la cérémonie le prélat a prononcé une allocution. Les œuvres de la paroisse lui ont ensuite été présentées.

— La cérémonie de la confirmation qui a eu lieu à dix heures en l'église Notre-Dame, pour les enfants de la paroisse, ceux de Ste-Anne et St-Jacques, Mgr Charost a confirmé 265 enfants. Après la cérémonie Sa Grandeur a félicité la paroisse pour ses œuvres si belles et si nombreuses ainsi que la chorale des enfants qui chantait la messe.

Une visite aux petites Sœurs des Pauvres. — Dans l'après-midi, à trois heures et demie, Mgr Charost a rendu visite aux petites Sœurs des pauvres, rue de Lille. Le prélat a été reçu par M. l'aumônier Duquennoy, entouré des vieillards, de la Mère provinciale et des petites Sœurs. Pour la circonstance, l'établissement avait été gracieusement décoré. A la chapelle, les vieillards ont chanté le « Laudate ».

Une réception a alors eu lieu dans une salle décorée. M. l'aumônier a souhaité la bienvenue à Monseigneur. Sa Grandeur a félicité et remercié les petites Sœurs de leur dévouement à l'œuvre. Un vieillard a ensuite adressé un compliment au prélat qui lui a répondu très aimablement.

Mgr Charost s'est encore rendu hier au Pensionnat Notre-Dame, rue de Wasilly, où il a confirmé quelques élèves.

Convois Funèbres

Monsieur Henri HÉLIN-DUPOULER, boucher, décédé à Roubaix, le 15 juin 1913, dans sa 45e année, administré des Sacrements. Convoi et Service solennels, le Mercredi 18 courant, à 8 heures, en l'Eglise Sainte-Elisabeth. Assemblée, rue de Lannoy, 267. 56178d

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Lucienne Pravost, fille de M. le docteur Emile Pravost, de Carnières, et de Mme, née Landiaux, avec M. le docteur Georges Slauve, fils de notre confrère, M. G. Slauve-Evausy, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire général de l'Association des Journalistes du Nord, et de Mme, née Barthe.

La Fête du 14 Juillet

ROUBAIX

Les concours de chant et de déclamation du dimanche 13 juillet

Voici les prix affectés à ces concours :

Chant. — **Théâtre du Pentenoy** (à 9 heures du matin). — Division d'excellence : Ténors, 20, 15 et 10 fr.; barytons, 20, 15 et 10 fr.; basses, 20, 15 et 10 francs. — Section d'honneur (excellence) réservée aux 1ers prix des catégories ci-dessus, prix unique, 25 francs. — Division d'honneur, prix unique, 30 francs. — Duos lyriques, 25 et 15 francs.

Salle Pandora. — A 9 heures du matin : Division des demoiselles et des dames (il faut, pour être admis à concourir, avoir plus de 16 ans) : Section lyrique : Airs d'opéras ou de concerts, 16 et 12 fr.; romances, mélodies, bluettes, 12, 8, 5 et 3 francs. Aucune chansonnette comique n'est admise dans cette division (voir règlement). Les lauréates (1er prix) des années précédentes sont admises à se faire inscrire dans la Division d'Honneur (Théâtre du Pentenoy). — A 3 h. 1/2 du soir : Section de la déclamation : Récits dramatiques et poésies, 12 et 8 fr.; monologues comiques, 12 et 8 francs.

Salle Artistique (à 9 heures du matin). — Division d'excellence (les dames sont admises au même titre que les hommes dans cette épreuve) : Amateurs : genre, 15 et 10 fr.; grime, 15 et 10 fr.; à voix, 15 et 10 francs; — Professionnels : Genre, 15 et 10 fr.; grime, 15 et 10 fr.; à voix, 15 et 10 francs. Le costume travesti est autorisé pour les concurrents des deux sexes. — A 5 h. 1/2 du soir : Section d'honneur, prix unique, 25 francs. — Division d'honneur, prix unique, 30 francs. — Duos comiques (pour deux hommes ou deux femmes, ou homme et femme) : 25, 15 et 10 francs.

Salle de la coopérative « La Paix ». — Chanteurs à voix (diseurs dramatiques) : A 9 heures du matin, Section A, 10, 7 et 5 fr.; A 3 h. 1/2 du soir, Section B, 10, 7 et 5 francs.

Salle de l'Ancienne. — A 9 heures du matin : Section A : Comiques : Genre (chansonnettes avec ou sans parlé), 10, 7 et 5 fr.; grime (avec ou sans accessoires), 10, 7 et 5 francs. — 1re division lyrique : Ténors, 10, 7, 5 et 3 fr.; barytons, 10, 7, 5 et 3 fr.; basses, 10, 7, 5 et 3 francs. — A 5 heures du soir : Section B : Comiques : Genre (chansonnettes avec ou sans parlé), 10, 7 et 5 fr.; grime (avec ou sans accessoires), 10, 7 et 5 francs.

Déclamation. — **Salle Facon.** — A 9 heures du matin : Division d'excellence (sujets libres) : Section dramatique, 15, 12 et 10 fr.; Section comique, 15, 12 et 10 francs. — A 3 h. 1/2 du soir : Section d'honneur de la division d'excellence (entre déclamateurs ayant obtenu un 1er prix dans cette division) : Section dramatique, prix unique, 25 fr.; section comique, prix unique, 25 francs. — Division d'honneur (sujets libres) : Section dramatique, prix unique, 30 fr.; section comique, prix unique, 30 fr.

Salle Dupire. — A 9 heures du matin : Première division : Dramatique, 8, 6, 5 et 4 fr.; comique, 8, 6, 5 et 4 francs. — A 3 h. 1/2 du soir : Division supérieure : Dramatique, 12, 10 et 8 fr.; comique, 12, 10 et 8 francs.

Communications

ROUBAIX. — **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Mercredi soir, à 8 heures, au local, répétition générale des chœurs pour le concours de Sèvres.

— **Chambre syndicale des coiffeurs de Roubaix et ses environs.** — Réunion générale mardi 17 juin, à 9 heures du soir, au local du Syndicat, 28, rue du Vieil-Abreuvoir.

COUPONS de Juillet 1913

Les coupons à l'échéance du 1er juillet sont payés dès à présent et **SANS FRAIS** chez MM. **M. NAESSENS & G. MARTIN,** changeurs
8, Rue de la Gare, à Roubaix
Vérification gratuite de tous les tirages. 56136

Nouvelles Militaires

ARMÉE ACTIVE. — **Nomination.** — **Génie.** — L'emploi d'adjudant-chef est décerné à M. Mesomocre, du 3e génie, à Arras, maintenu.

RÉSERVE. — **Promotion.** — **Artillerie.** — M. Leroy, du 72e régiment, Douai, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des mines, a été promu au grade de sous-lieutenant de réserve.

CONCERTS & SPECTACLES

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN
Soirée à 8 heures 1/2. Programme nouveau. 54096

Conservation des FOURRURES PLUMES
Mme A. FOURNIER 71, rue Esquermoise, LILLE

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 16 juin

Présidence de M. Leroy, vice-président

STUPIDE PLAISANTERIE. — En compagnie de plusieurs amis, le 30 avril au soir, Edouard Timmermans, 17 ans, tireur de cordes, rue de l'Epeule, cour Piat, 24, se promenait sur le boulevard de Cambrai, à Roubaix.

Leur passe-temps était bien simple, mais bien stupide : entre eux ils faisaient un concours d'adresse. Ils ramassaient par terre de menus cailloux et les jetaient après les réverbères du boulevard, exerçant de la sorte leur habileté.

Ils avaient cassé neuf réverbères quand la police, prévenue par un garde de tennis voisin, arriva mettre fin à leurs exploits.

Un des jeunes gens seulement fut renvoyé en correctionnelle : Edouard Timmermans que le Tribunal, après sévère admonestation à lui adressée et au père civilement responsable, rend à ses parents en raison de son jeune âge.

AFFAIRES DIVERSES. — Jeudi soir, un homme, de peine de l'usine Kuhlmann, Alois Debacker, d'origine belge, se trouvait en état d'ivresse à l'estaminet Duvillers, rue du Moulin, à Wattrelos, et voulait à tout fin se faire servir à boire. Mandé par la cabaretière, le garde-champêtre Florin dut intervenir tant le pochard insistait grossièrement et menaçait pour obtenir ce qu'il voulait. Debacker ne se fit pas faute d'injurier et même de frapper le garde qui voulait l'emmener. Quinze jours avec sursis et 5 fr. d'amende à Debacker.

— Samedi matin, de très bonne heure, François Deboeve, 25 ans, fileur, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 17, faisait du scandale au marché, et quand l'agent de police Barrat voulut le calmer, il fut outragé de belle façon. Six jours avec sursis et 5 fr. à Deboeve.

— Pour fraude de 120 grammes d'allumettes, de 250 grammes de café torréfié, de 120 grammes de noix de muscade, le 5 juin, au passage du Vieux, à Wattrelos, Florentine Bays, 57 ans, ménagère, à Roubaix, est condamnée à trois jours et 500 francs.

A COLOMBINE 14, rue Nationale LILLE
NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ. Robes, Lingerie, Chapeaux de Toile. Tabliers culotte pour la plage. A partir du 10 juin la maison aura une succursale rue Carnot, à Wimereux. 39310

NORD

Le Ier Congrès régional des Jardins ouvriers, à Gravelines

Le Congrès des jardins ouvriers à Gravelines a obtenu le plus grand succès; quatre cents congressistes avaient répondu à l'appel du Comité. Ces congressistes arrivaient de tous les coins de la Flandre, de l'Artois et du Boulonnais.

Roubaix avait envoyé 90 ouvriers des « Jardins Populaires », sous la direction de MM. Depauw, Desrumaux et Calier-Relof.

Tourcoing était représenté par trente délégués, conduits par MM. Liagre, Balois et Dewavrin.

Marcq-en-Barœul était personnifié par M. Odoux. Jusqu'à Sedan et Melun qui voulurent être de la fête, et bien d'autres; tous furent reçus à la gare par le Comité gravelinois, une séance eut lieu tout de suite dans un jardin de l'Hôtel des Méssageries.

M. l'abbé Lemire, fondateur des Jardins Ouvriers en France, président du Congrès, passa en revue les divers œuvres représentées et dans un questionnaire très détaillé, permit à chacun de se rendre compte de l'étendue et de l'organisation des Jardins Ouvriers en France. Divers vœux furent émis par le Congrès, notamment, en ce qui concerne l'appui que devraient donner aux sociétés de jardins, les Municipalités et les Bureaux de bienfaisance.

Au banquet qui suivit immédiatement la séance de travail, de nombreux toasts furent portés par MM. Torris et Morael, conseillers généraux; Desrumaux, Fernand Dewavrin, Paul Bacquet et Joseph Belle. MM. Trystram, sénateur; Dumont et Cochin, députés, avaient envoyé leurs excuses.

La séance de clôture, à laquelle assistaient un millier d'auditeurs, termina dignement le Congrès; dans son discours, M. l'abbé Lemire montra le bienfait et la nécessité sociale des Jardins Ouvriers.

Les congressistes se rendirent ensuite jusqu'aux jardins de Gravelines, situés sur d'anciennes fortifications. On remit un drapeau à la société de Roubaix et à la société de Paris.

Un feu d'artifice tiré sur l'eau, termina la journée. Fête entièrement réussie, qui fait grand honneur au Comité de Gravelines et fera connaître un peu plus la magnifique œuvre des Jardins Ouvriers.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 200 millions de francs, Entièrement versé
Les Agences à : ROUBAIX, 57-59, rue de la Gare; TOURCOING, 19, rue Carnot,
paient, dès à présent, les COUPONS à l'échéance du 1er juillet 1913. ORDRES DE BOURSE (comptant ou terme). Versements, Echanges, Transferts, Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc. Souscription. LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES, DEPOT DE COLIS. 56633

COUR D'APPEL DE DOUAI. — Est nommé greffier à la Cour d'appel de Douai, M. Dautricourt, en remplacement de M. Briquet, démissionnaire.

LECTEURS achetez vos médicaments à la Pharmacie Mutualiste du Cheval Blanc; H. Noyon, rue de Lannoy, 296, Roubaix, vous consentira des prix excessivement réduits. 32160

PAS-DE-CALAIS

ACCIDENT MORTEL AUX MINES DE MEURCHIN. — M. Charles Maréchal, 49 ans, travailleur au puits n° 3 des Mines de Meurchin, quand il fut renversé par une berline, et tué sur le coup. Cet ouvrier laisse une veuve et de nombreux enfants.

ACCIDENT MORTEL A BARLIN. — A la fosse n° 5 des Mines de Nœux, à Barlin, le mineur, Eugène Colmarre, âgé de 35 ans, a été tué par la chute d'un bloc de pierre. L'infortuné était marié et père de trois enfants en bas âge.

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE A MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Deux individus ont été surpris, la nuit, par M. Adelson Offre, marchand de cycles, au moment où ils fuyaient en emportant deux bicyclettes. M. Offre tira des coups de revolver sur les voleurs sans les atteindre. L'un d'eux parvint à fuir avec une machine.

TENTATIVE D'ASSASSINAT A WANCOURT. — Un drame s'est déroulé dans la petite commune de Wancourt, près d'Arras. Une demoiselle, Constance Flennebique, 62 ans, rentière, habitant seule, a été assaillie, dans son lit, entre onze heures et demie et minuit, et a été à demi-assommée; l'un des coups portés par l'assassin lui fracture le crâne. La victime, qui est la sœur de M. Flennebique, directeur des contributions indirectes, à Lille, et du percepteur de Cambrai, a subi l'opération du trépan. Le parquet d'Arras, descendu lundi, a fait maintenir l'arrestation d'un individu mal noté.

LE 21e D'ARTILLERIE A SAINT-OMER. — Une lettre adressée au maire de St-Omer, par le ministre de la Guerre, fait connaître que le 21e dragons sera remplacé, à Saint-Omer, par six batteries du 27e d'artillerie, trois batteries devant se rendre à Aire-sur-la-Lys.

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du mardi, 17 juin 1913 — N° 16.

LA Fiancée de Lorraine

PAR JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les duels de Jean de Fontix

Si Blanche ne vient pas, c'est que dans la tempête de ce cœur, le devoir l'a emporté sur la passion. C'est que la jeune femme a pensé au vieillard et à la terrible douleur de cet homme, s'il apprenait, s'il soupçonnait seulement! Entre Valfroy, passionné, malheureux, et le vieillard qui lui a donné son nom, et dont elle est bien obligée d'admirer les hautes vertus et la tendresse si jeune, Blanche a donc choisi le vieillard?...

Et Odile, qui est femme, et qui aime, comprend pourtant ce que doit souffrir cette femme.

— Elle ne viendra pas! murmura Huberthal.

Mais sa jalousie et sa douleur sont trop grandes pour qu'il raisonne juste. Si elle ne vient pas, c'est qu'elle a deviné le danger!... Sans doute, elle s'est aperçue de l'absence de son mari? Elle a eu peur de se trouver tout à coup devant lui... Le combat de cette âme, sa détresse, la victoire remportée, il n'y pense pas. Il la croit coupable. Cette lettre de Valfroy a été le poison subtil qui s'est infiltré dans ses veines, détruisant sa vie, en même temps qu'il détruisait sa confiance... mais non son amour, hélas! Car il aime toujours la misérable, de toutes les forces de son cœur révolté.

Les heures sonnent... toujours... là-bas pour les Prussiens, ici pour les Français.

Odile entend comme un sanglot. C'est Valfroy, désespéré...

Il repasse le petit pont vermoulu... s'arrête encore... se retourne... écoute.

Et il disparaît, enfin, reprend la route du camp.

Alors, les broussailles s'entr'ouvrent, livrant passage à Huberthal. Un instant, il regarde, vers ces ténèbres du ravin où Valfroy s'éloigne.

Il a un dernier geste de menace...

Certes, il n'eût point pardonné!... Certes, il ne pardonnera pas, s'il le surprend un jour.

Et lui aussi remonte lentement vers Maison-Lourde, délivrant enfin Odile.

Et Blanche?

Elle a souffert. Elle a pleuré. Elle a prié. Un instant, elle se sentit faiblir... lorsqu'elle entendit, de sa fenêtre entr'ouverte exprès, sonner dix heures aux églises...

— Il m'attend!

Elle a jeté une mantille noire sur sa tête. Elle a fait deux pas vers la porte. Elle n'a pas franchi le seuil et elle est tombée dans un fauteuil, anéantie.

— Non, je n'irai pas! Je l'aime trop!

Et, vers minuit, Huberthal vient, à pas prudents, jusqu'à sa chambre, en remontant du moulin. Il prête l'oreille. Aucun bruit. Il ouvre doucement la porte. La chambre est éclairée par une lampe de nuit.

Elle est là, dans son lit, Blanche, plus blanche que son nom, endormie dans la pensée de Valfroy, rêvant à Valfroy.

Un nom, très bas, très doux, est murmuré par ces lèvres souri